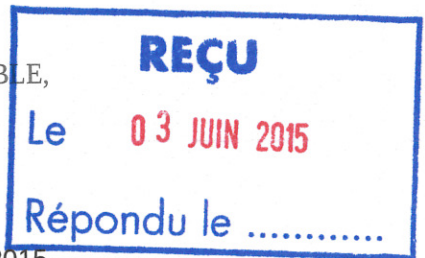


MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
ET DE L'ÉNERGIE



Direction générale de l'Aviation civile

Nantes, le 28 mai 2015

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

VALOREM  
Immeuble Les Dorides  
1 Rue Eugène Varlin  
44100 NANTES

Direction de la sécurité de l'Aviation civile Ouest

Délégation Pays de la Loire

Référence : **1135** / DSAC-O / PDL

Vos réf. : votre courrier du 18 Mai 2015 –LTNA15/112/LB

Affaire suivie par : Danouta ROBQUIN

danouta.robquin@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 02 28 00 24 74 – Fax : 02 28 00 24 69

Objet : Etude de projet éolien dans le département de Loire Atlantique

Monsieur,


Par courrier ci-dessus référencé vous m'avez transmis, pour étude, les secteurs de localisation de votre projet de parc éolien dans le département de Loire Atlantique, pour lequel je vous indique, ci-après, notre avis :

N° zone	Communes	Hauteur éoliennes	Alt sommet (NGF)	Avis
	Chéméré, St Hilaire de Chaléons	150 m	170m	Avis favorable (T 33 095 à 33 099)

Cet avis reste valable tant qu'aucune modification d'ordre réglementaire ou aéronautique n'impacte pas l'environnement ou l'utilisation de l'espace aérien concerné par cette demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le délégué Pays de la Loire  
du directeur de la sécurité  
de l'Aviation civile Ouest



**Emmanuel SIEBERT**